

Bruxelles, le 15 mai 2024

Madame, Monsieur,

Le Conseil d'administration a l'honneur de vous communiquer que l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de CoGreen aura lieu **le vendredi 21 juin 2024 à 10.00 heures**, au siège social de la société, à 1000 Bruxelles, Boulevard Simon Bolivar 36, ('ENGIE Tower'), afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Rapport de gestion du Conseil d'administration pour l'exercice 2023

Communication et prise d'acte

2. Rapport du Commissaire pour l'exercice 2023

Communication et prise d'acte

3. Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) et affectation du résultat de l'exercice 2023

Proposition de décision: L'assemblée générale décide d'approuver les comptes annuels, y compris le bilan, le compte de résultat et l'annexe, de l'exercice clos le 31 décembre 2023, ainsi que la proposition d'affectation des résultats.

4. Décharge à donner aux administrateurs

Proposition de décision: L'assemblée générale décide de donner décharge aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat durant l'exercice clôturé au 31 décembre 2023.

5. Décharge à donner au Commissaire

Proposition de décision: L'assemblée générale décide de donner décharge au Commissaire pour l'exécution de sa mission de contrôle durant l'exercice, clôturé au 31 décembre 2023.

6. Mandats

Les mandats de Monsieur Joris Meerschaert et de Monsieur Guy Van Rysseghem - représentants des actionnaires B - expireront à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2024.

Proposition d'élire Monsieur Julien Ladrière à titre d'administrateur. Le mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2027.

L'assemblée générale ordinaire sera suivie d'une assemblée générale extraordinaire qui se prononcera sur une proposition de modification des statuts. Pour cette assemblée générale extraordinaire une convocation séparée sera publiée.

Immédiatement après ces séances, un reportage photo sur la construction d'une éolienne sera présenté par Tom Bollaert, Head of Operations & Maintenance du département Renewable Energies BeNeLux.

Vous trouverez le rapport de gestion du Conseil d'administration et le rapport du Commissaire pour l'exercice 2023, les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2023 ainsi que le test de liquidité sur le site web www.cogreen-engie.com.

Les actionnaires, qui ont l'intention d'assister à cette assemblée annuelle, sont priés de bien vouloir nous confirmer leurs présences **avant le 1er juin 2024** par mail (en indiquant leur nom, prénom, domicile, numéro d'actionnaire et parc éolien) à info@cogreen-engie.com.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



Nico Priem
Président du Conseil d'administration